

Assemblée Générale du 8 juin 2000.

Elle s'est tenue le 8 juin 2000 à Saint-Raphaël en présence des Maires des trois communes de Fréjus, Saint-Raphaël et Bagnols-en-Forêt.

Le Président Aymar de BAGNOLO a ouvert la séance qui a débuté vers 18 heures par « Le mot du Président » :

Notre Association, plus ancienne Association de Protection de l'Environnement créée dans le Var il y a maintenant 33 ans, a acquis au fil des ans une crédibilité certaine grâce surtout à ses actions responsables et motivées.

A une époque où il n'existait pas de plans d'occupations des sols, notre action était certainement plus revendicative qu'aujourd'hui car, déjà à cette époque, la sensibilité de ceux qui nous ont précédés, en ce qui concerne l'Environnement, a permis grâce à des procédures administratives d'arrêter des programmes délirants en bordure de mer et sur le Domaine Public Maritime.

L'exemple des Alpes Maritimes, où l'on regrette aujourd'hui certaines réalisations qui ne contribuent pas à rendre agréable le cadre de vie, sont l'exemple frappant de ce qu'il ne fallait pas faire.

La législation, au fil de ces 33 ans, a comblé de nombreux vides et des garde-fous sont en place pour empêcher de faire n'importe quoi. C'est bien, mais nous devons rester vigilants et attentifs car, si les règles existent actuellement, elles ne sont pas toujours respectées et la puissance publique parfois n'intervient pas, faute de temps et de moyens.

Dans un pays de droit, le non respect des règles, par ailleurs démocratiquement acquises, est une preuve de manque de civisme . Que l'on se le dise !

Par contre, les entrepreneurs, promoteurs, architectes et tous opérateurs, n'ont rien à redouter de notre Association, dans la mesure où les lois et les règlements sont respectés. Que l'on se le dise aussi !

Au delà des problèmes matériels ou techniques que notre Association doit résoudre, il est bien évident que nous avons à nous soucier en priorité de deux problèmes clefs qui conditionnent l'avenir :

- la teneur des grands documents de gestion de l'espace,**
- la crédibilité de notre Association vis à vis des « Autorités - Élus ».**

Le premier point suppose que nous ayons accès, le plus en amont possible, aux textes fondateurs de la gestion de l'espace.

Le deuxième point vise les Associations qui se sont fait un fonds de commerce de la « revendication ». Le danger est, que si elles se limitent à ce seul type d'actions, elles risquent fort de décrédibiliser l'ensemble du mouvement associatif aux yeux des décideurs.

Pour notre part, nous restons convaincus que les Collectivités Locales sont les

organisations les mieux à même de conduire les politiques de développement. Elles sont responsables devant leurs habitants (électeurs) du développement économique et social de leurs territoires et de la transmission de leur patrimoine aux générations futures.

Elles constituent, dans notre pays, le noyau primaire de la démocratie, l'emboîtement des connaissances se traduisant par un emboîtement des responsabilités électives.

Pour l'environnement, il nous semble indispensable qu'un diagnostic préalable soit conçu comme une évaluation de la politique de la collectivité par rapport aux principes de développement durable. Par la suite, l'action à court et à moyen terme (3 - 6 ans) doit être planifiée. Cela comporte la mise en oeuvre d'une pratique de la démocratie qui vise à associer le plus grand nombre d'acteurs publics et privés institutionnels, associatifs et individuels, à la recherche d'un cadre de vie et d'un environnement de qualité et nous voulons participer soit au diagnostic soit par la suite au suivi de l'action. A ce propos, LACOVAR constate d'ores et déjà les bonnes dispositions de dialogue qui nous sont offertes par les Élus des principales communes, nous souhaitons de la part de la Communauté d'Agglomération un accueil similaire.

C'est la raison pour laquelle, en parfait accord avec l'U.R.V.N. (Union Régionale Vie et Nature) dont le Président, Monsieur DOUCET, a bien voulu assister à notre Assemblée et l'U.D.V.N. 83 (Union Départementale Vie et Nature) dont Monsieur DELSAUT, Vice-Président, a bien voulu aussi être parmi nous ce soir, nous avons senti le besoin de réunir les bonnes volontés en un « Brain Trust », réunion de cerveaux comme disent les Anglo-Saxons, des Associations de l'Est du Var concernées par la défense de l'Environnement, de façon à réfléchir ensemble sur le développement de notre bassin qui représente plus de 100 000 habitants et devient la cinquième agglomération urbaine sur la frange littoral de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur avec Nice, Cannes, Antibes, Toulon, Marseille et Fréjus Saint-Raphaël.

Les moyens financiers susceptibles d'accompagner le développement existent. Le IVème plan État - Région signé récemment, représente une dotation de l'État de sept milliards de francs, c'est considérable, qui viennent s'ajouter au budget de la Région. La Communauté d'Agglomération est l'outil approprié pour drainer une partie de ces financements en vue du développement de l'Est Varois. Nous demandons d'y être associés car cela concerne notre Environnement et le cadre de notre vie future.

Communauté d'Agglomération

Nous ne pouvons, en cette occasion, passer sous silence un fait important, à savoir la signature intervenue le 29 décembre 1999, par Monsieur le Préfet du Var, instituant la Communauté d'Agglomération Fréjus Saint-Raphaël.

Comme je l'ai dit, c'est un événement très important pour nos deux villes et nous devons féliciter Monsieur GINESTA, Maire de Saint-Raphaël et Monsieur BRUN, Maire de Fréjus, d'avoir su mettre de côté le campanilisme qui a caractérisé, pendant des décennies, la séparation entre Fréjus et Saint Raphaël pour enfin mettre en commun les projets d'intérêts commun des deux villes.

Cela comporte aussi une dotation financière de l'État qui permet d'entrevoir de grands travaux dans l'intérêt des deux collectivités réunies sans que cela entraîne une augmentation de nos taxes. Ce qui est loin d'être négligeable.

Pour terminer, j'aimerais souligner un aspect particulier concernant l'environnement : le site Internet, tenu de façon exemplaire par notre Administrateur Monsieur TRIPIER, nous a permis de tisser des liens avec plusieurs Associations, Groupements et Fondations, dont la Fondation Nicolas HULOT qui organise en 2000 une campagne de civisme et de protection des milieux aquatiques dont le titre est « SOS MER PROPRE - l'eau, de la source à la mer ».

Je voudrais rappeler simplement deux chiffres. La terre est la seule planète connue où l'eau existe sous forme liquide et la quantité totale est constante depuis 4,4 milliards d'année. L'eau salée représente 97,2 % du total et l'eau douce 2,8. C'est donc un capital précieux qui se trouve dans les glaciers et les calottes polaires ou dans les nappes souterraines et seule une petite quantité d'eau douce est disponible pour les êtres humains !

Notre Association s'investit déjà dans « La Rivière m'a dit... » pour sensibiliser les jeunes sur la fragilité de la rivière et de son écosystème depuis la source jusqu'à la mer ; nous allons participer aussi à une campagne « Mer Propre » sur plusieurs années pour la sauvegarde de la Méditerranée et de nos côtes en particulier.

Un tout dernier mot pour relancer la Parc Naturel Régional de l'Esterel. Ce projet, proposé par Monsieur François LÉOTARD suite au classement de l'Estérel, a des chances de voir le jour si la volonté des collectivités concernées s'expriment, car aujourd'hui les financements existent. Courage, allons-y...! LACOVAR est partie prenante, et cela permettrait peut-être d'aider certaines familles sévèrement lésées par le classement sans que l'environnement puisse en pâtir.

Comme j'aime le rappeler chaque année à cette occasion, nous ne sommes pas les propriétaires de notre environnement, nous devons être les gestionnaires attentifs et respectueux d'un patrimoine qui appartient à nos enfants et aux enfants de nos enfants.

La séance a continué par le « Rapport Moral » et les diverses interventions et questions des participants. L'extrait de presse ci-dessous en résume le déroulement :

« Lacovar » mise sur les collectivités locales

A ce titre les défenseurs de l'environnement s'opposent au « clientélisme revendicatif » pour être associés aux grandes décisions. L'eau, premier capital à préserver



Lacovar, la force tranquille d'une association qui collabore avec les collectivités locales, écoutée et entendue.

(Photo Christophe Chavignaud)

TEL que défendu par les « Amis de la Corniche varoise », l'environnement n'est pas le « fonds de commerce de la revendication ». À l'assemblée générale, tenue dans les salons de l'hôtel « Bleu-Marine », le président Aymar de Bagnolo, situait parfaitement l'action de son mouvement, dont les 33 ans d'existence, au-delà de la crédibilité, peuvent attester de l'efficacité.

Lacovar n'est pas l'instrument de privilégiés qui se sont installés sur la côte varoise à une époque bénie et qui entendent que plus rien ne change pour assurer leur confort.

La règle ici est la règle de droit démocratiquement acquise, l'association veille à son application.

Mais promoteurs architectes et autres opérateurs n'ont rien à redouter de l'association, dans la mesure où les lois sont respectées.

Une foi en la décentralisation

« Nous restons convaincus que les collectivités locales sont

les mieux à même de conduire les politiques de développement. Elles sont responsables devant leurs habitants — électeurs — du développement économique et social de leurs territoires et de la transmission de leur patrimoine aux générations futures.

C'est le noyau primaire de la démocratie, l'emboîtement des connaissances se traduisant par un emboîtement des responsabilités électives » déclarait notamment Aymar de Bagnolo.

En accord avec l'URVN — Union régionale Var et nature — mais aussi beaucoup d'autres associations, Lacovar a ainsi constitué un « brain trust » de façon à réfléchir sur un bassin Est-Var de plus de 100 000 habitants, cinquième agglomération urbaine sur la frange littorale régionale.

Le bon outil de la communauté d'agglomération

La dotation du plan État région représente une participation de 7 000 000 000 F de la part de l'État qui viennent s'ajouter au bud-

get de la région, affirme Lacovar qui entend être associée aux différents projets.

Le président de Lacovar félicitait les maires de Fréjus et Saint-Raphaël, présents à l'assemblée, d'avoir su mettre de côté la campagne d'opposition qui a caracté-

- ✓ Une association en pointe sur l'Est Var
- ✓ Un refus total de l'immobilisme
- ✓ Une action sur les valeurs essentielles

risé pendant des décennies la séparation entre Fréjus et Saint-Raphaël et mettre enfin en adéquation les projets d'intérêt commun.

Cela comporte aussi une dotation financière de l'État, poursuivait Aymar de Bagnolo, qui permet d'entrevoir de grands travaux dans l'intérêt des deux collectivités réunies, sans augmentation de taxes.

Réalisme et écologie

Si Lacovar vit dans le siècle et ne l'empêche pas de vivre, elle possède aussi de véritables préoccupations écologiques.

Ses relations avec la fondation Nicolas Hulot en témoignent, son action pour sensibiliser les jeunes à l'éco système des rivières — « La rivière m'a dit » — en, atteste.

Une campagne en faveur de la protection du « trésor » de l'eau douce est également menée, alors qu'une adhérente, Renée Binosi plaide pour l'élimination des piles et accumulateurs usagés.

Lacovar, l'une des plus importantes associations de protection de l'environnement de l'Est Var, n'oublie en aucun cas, comme on peut le constater sa mission « écologique ».

Mais elle s'insère parfaitement dans le jeu des institutions, tenant à être consultée en amont des décisions à prendre.

Etle y est déjà parvenue, ce qui fait sa force.

Jacques GUERBOIS.

Extrait de Var-Matin du 14 juin 2000

Pendant l'apéritif qui a suivi, une démonstration de notre site Internet a été présentée à l'assistance et la réunion s'est terminée par un excellent repas.